

Cirque de l'Infernet 486 m.



La très haute falaise du cirque.

MASSIF : Cévennes CARTE : IGN 2642 ET

ITINERAIRE : D'Alès prendre la direction de Gange puis la D 4 qui suit l'Hérault jusqu'à Saint-Guilhem le Désert. Tous les parkings sont payants avant d'entrer dans le village à 80 m.

Remonter la petite rue qui passe devant l'église et près de l'Abbaye de Gellone, on va rapidement trouver le départ de la randonnée, balisage du GR 74 et du GRP. On passe sous une ancienne porte en pierre, reste de fortifications du château dont on voit les ruines en haut sur la crête. A 323 m on quitte le GR pour continuer sur le GRP qui nous amène au Cap de la Pousterle à 486 m qui est le point culminant de la randonnée. On continue par une large piste puis par une autre plus modeste toujours en suivant le GRP. A 328 m, on trouve un sentier avec le balisage du GR 74 que l'on prend en direction de l'est. On arrive sur un point haut qui offre une très belle vue sur le cirque de l'Infernet. On est au dessus du sentier qui descend en direction de la vallée avec un passage en falaise aménagé avec des hauts murs en pierre, avant de suivre le bas de la très haute falaise en direction du village de Saint-Guilhem. On arrive en fond de vallée un peu au dessus du village. Profiter de sa traversée pour la visiter, notamment l'église de l'Abbaye de Bollone, avant de retourner au parking.

Cirque de l'Infernet 486 m.



Itinéraire 12 km, 420 m de dénivelé positif.

